Tunnel, téléphérique, métro : les projets les plus fous pour traverser la Loire

HISTOIRE

La candidate socialiste à la mairie d'Orléans Corinne Leveleux-Teixeira a présenté durant le Festival de Loire son projet de passerelle piétons et cyclistes pour franchir le fleuve royal. Par le passé, de nombreux projets de traversée de la Loire ont existé. Passage en revue. ***Par Michèle Colombel.***

Un téléphérique de 300 mètres de long, permettant d'accéder à l'île Charlemagne depuis le quai du Roi, accessible aux piétons et cyclistes, pour lesquels l'accès est alors jugé *«particulièrement laborieux»* : ce projet a très sérieusement été étudié par la municipalité de Jacques Douffiagues en 1982. Pouvant transporter jusqu'à 500 passagers par heure, pour un trafic estimé de 1.500 personnes par jour, son coût était alors estimé à 4,6 millions de francs, soit un peu plus de 700.000 €. Deux ans plus tard, l'idée d'une passerelle pour piétons au même emplacement est également envisagée. La municipalité de l'époque songera même, toujours sous Jacques Douffiagues, à installer un système de métro aérien circulant sur coussin d'air au dessus du fleuve royal. Datant de 1986, le projet était évalué à 22 millions de francs. Et en 2005, la possibilité d'un tunnel immergé sous la Loire a également été étudiée ! Déjà en 1977, René Thinat prévoyait, en faisant construire le pont éponyme, de créer un pont jumeau en aval. Celui-ci restera inachevé: seules les culées et la base des piles ont été réalisées.

La traversée de la Loire, éternelle question orléanaise, revient aujourd'hui sur le devant de la scène avec le projet de passerelle porté par la candidate PS aux municipales d'Orléans Corinne Leveleux-Teixeira. Celle-ci veut *«faire de la Loire le trait d'union entre les quartiers, entre le Nord et le sud»* avec un ouvrage qui serait *«réservé aux piétons et aux cyclistes»* et qui *«permettrait d'éviter le bruit et le danger des ponts à la circulation saturée»*. Une idée qui avait déjà été développée lors de la campagne des municipales de 2001 par l'ancien maire socialiste Jean-Pierre Sueur, et à laquelle s'est empressé de répondre le président départemental du Parti radical Pascal Vilain... qui ressort de son côté des cartons le projet de téléphérique. Plutôt qu'une passerelle, il serait selon lui *«plus judicieux d'envisager une traversée de la Loire par télécabine entre la place de Loire (avec un débarcadère pourquoi pas sur le jardin de la Charpenterie) et la place de la Bascule. Cela serait davantage "éco-compatible", et probablement moins onéreux»*. Et comme l'imagination, contrairement aux budgets municipaux, est sans limite, Pascal Vilain ajoute même à sa suggestion un second téléphérique pour desservir l'île Charlemagne.

Bien loin de ces grands projets, les Orléanais ont parfois dû faire preuve d'ingéniosité pour traverser leur fleuve. Durant la Seconde guerre mondiale, le Pont-Neuf, ancêtre du Pont Joffre est ainsi bombardé en 1940, et la seule traversée possible reste le pont George V... rebaptisé "Adolf Hitler Brücke" par l'occupant allemand ! Pour assurer un autre passage sur la Loire, une passerelle de bois est alors construite en amont du pont détruit, avec, en guise de matière première, le matériel de fête de la ville. Ouverte le 23 juillet à la circulation, elle portera le sinistre nom de "Herman Goëring".

A cette époque subsiste encore à Orléans l'activité de "passeur". D'après la Mission publique Val de Loire, *«les passeurs assuraient au XIXe siècle une mission de service public encadrée par le Service de la Loire»*. L'activité devient plus marginale au XXe siècle mais *«en certains endroits, on a vu traverser le passeur jusqu'aux années 1960»*, comme en témoigne des documents des Archives municipales d'Orléans datés de 1950, sur lesquels on peut voir des passeurs emmener des enfants à l'école de natation de l'île Arrault.

Des passeurs officiaient encore à Orléans au XXe siècle.
© Bibliothèque municipale d'Orléans, http://aurelia.orleans.fr, cote CP674

PAS DE NOUVEAU PONT AVANT 2017

Si le pont Joffre, reconstruit en 1959, puis l'arrivée du pont Thinat et du pont de l'Europe ont permis d'accroître l'offre de traversée de la Loire à Orléans, la nécessité d'un nouveau pont dans l'aire urbaine reste cependant toujours d'actualité. La procédure d'enquête publique pourrait débuter fin 2013 pour la construction d'un nouveau pont à Jargeau dans le cadre de la déviation de Jargeau/Saint-Denis-de-L'Hôtel portée par le Conseil général. Mais suite à l'abandon l'hiver dernier de la procédure de partenariat public-privé par le Conseil général, et à la nécessité de nouvelles études, le nouveau pont ne verra pas le jour avant -au plus tôt- 2017.